



Résultats financiers et opérationnels pour le T2 2023

Période close le 30 juin 2023

Financière Sun Life inc. (non audités)



Dans cette présentation, les termes « nous », « notre », « nos », « Sun Life » et « la Compagnie » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL » ou la « FSL inc. »), ses filiales et, s'il y a lieu, ses coentreprises et entreprises associées. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans cette présentation et certains énoncés formulés verbalement par la haute direction pendant la conférence téléphonique sur les résultats du 9 août 2023 (collectivement, la « présentation »), y compris les énoncés qui ne représentent pas des faits passés, sont des énoncés prospectifs et comportent des incertitudes, des hypothèses et des risques intrinsèques. Nous ne pouvons pas garantir que les résultats ou événements mentionnés dans ces énoncés prospectifs se réaliseront, et ceux-ci pourraient différer considérablement des résultats ou événements réels. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à mettre à jour ou à réviser l'information prospective contenue dans cette présentation.

Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Les résultats de 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 et de la superposition de classement connexe relative à IFRS 9 (les « nouvelles normes »). Les résultats retraités pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. La majorité des mesures prises pour rééquilibrer les portefeuilles d'actifs et faire passer la gestion actif-passif à une gestion conforme à IFRS 17 ont été prises au premier trimestre de 2023. Par conséquent, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être nécessairement représentative des tendances futures et devrait être interprétée dans ce contexte. L'utilisation des sensibilités pour analyser les perspectives à l'égard du risque de marché et les incidences connexes (p. ex., les sensibilités aux taux d'intérêt) sera plus représentative à partir des sensibilités présentées pour le premier trimestre de 2023 et les périodes ultérieures à la rubrique I, « Gestion du risque », du rapport de gestion de chacun des trimestres respectifs. Certains résultats retraités de 2022 et résultats intermédiaires de 2023 présentés dans l'analyse des composantes du bénéfice et l'analyse de la variation de la MSC ont été raffinés afin de refléter plus fidèlement la façon dont la direction considère ses activités. Étant donné que ces résultats ne sont pas audités ou n'ont pas encore été audités, ils pourraient encore changer.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

La Compagnie prépare ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Cette présentation contient des mesures qui ne sont pas conformes aux normes IFRS (les « mesures financières non conformes aux normes IFRS »). La Compagnie estime que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre le rendement de la Compagnie et à comparer ses résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de la diapositive 19 et à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion du T2 2023.

Composantes du bénéfice

Les composantes du bénéfice servent à déterminer les principales sources de gains et pertes pour chaque période de présentation. Elles ne constituent pas une mesure financière conforme aux normes IFRS. D'autres renseignements sur nos composantes du bénéfice se trouvent à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du rapport de gestion du T2 2023.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux normes IFRS se trouvent à la fin de cette présentation.

Monnaie

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Arrondissement

Les montants indiqués dans cette présentation sont arrondis.



Kevin Strain

Président et chef de la direction

Faits saillants financiers du T2 2023

Réaliser notre raison d'être d'aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Concrétiser notre ambition qui consiste à être parmi les meilleures compagnies de gestion d'actifs et d'assurance du monde.

Rentabilité

Bénéfice net sous-jacent¹

920 M\$ +14 %

Bénéfice net déclaré

660 M\$ (29) %

BPA sous-jacent¹

1,57 \$ +14 %

BPA déclaré

1,12 \$ (29) %

MSC liée aux affaires nouvelles²

270 M\$ +43 %

➤ Annonce d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant le rachat d'un maximum de 17 millions d'actions ordinaires, ou 2,9 % des actions en circulation, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires.

Solidité financière

Ratio du TSAV de la FSL inc.³

148 % +0,0 point de pourcentage

RCP sous-jacent¹

17,7 % +1,0 point de pourcentage

RCP déclaré¹

12,7 % (6,5) points de pourcentage

Ratio de levier financier¹

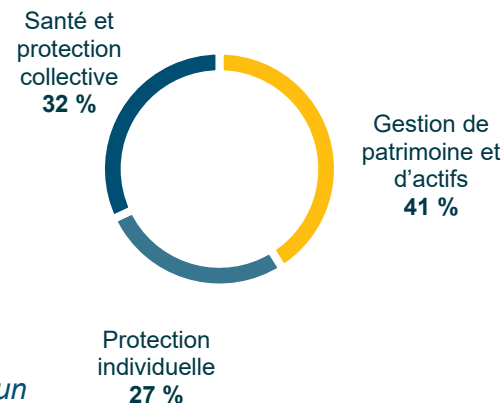
23,3 % +0,1 point de pourcentage

Total de la MSC

11,3 G\$ +14 %

Composition diversifiée des activités⁴

Cumul annuel au 30 juin 2023



Les résultats sont comparés avec ceux du T2 2022 après retraitement, à l'exception du ratio du TSAV de la FSL et du ratio de levier financier, qui sont comparés avec les montants du T1 2023.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023. Notes 2 à 4 : voir la diapositive 21.

Progrès de notre stratégie Incidence sur le Client

Notre raison d’être : aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain



Notre ambition : être parmi les meilleures compagnies de gestion d’actifs et d’assurance du monde

¹ Cet énoncé est de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 20. Notes 2 à 4 : voir la diapositive 21.

Tirer parti de nos capacités numériques, de nos acquisitions récentes et de nos partenariats pour améliorer l'accès aux soins

- Annonce d’une entente visant l’acquisition de **Dialogue Technologies de la santé inc.**, une plateforme de santé et de mieux-être de premier plan qui fournit aux Clients un accès abordable et sur demande à des soins de qualité¹.
- Lancement de la **Pharmacie Lumino Santé** au Canada, une pharmacie en ligne basée sur une appli qui permet aux Clients de voir et de gérer leurs médicaments, ainsi que leur utilisation et leurs renouvellements, sans avoir à quitter leur domicile.
- Élargissement des services **Advantage Dental+** avec l’ouverture de deux nouveaux cabinets dentaires au Texas, où l’accès à des soins buccodentaires de qualité est un enjeu pour les enfants couverts par le régime Medicaid.
- À Hong Kong, lancement d’**eSunPro**, une plateforme de services de santé qui fournit aux Clients un guichet unique et complet de soins, de l’établissement du diagnostic jusqu’après le traitement.

Utiliser nos capacités de distribution pour favoriser une sécurité financière durable

- Bonne progression des ventes grâce à l’établissement récent d’un **partenariat de bancassurance avec la Dah Sing Bank** dans le but de répondre aux besoins d’une classe moyenne grandissante en matière de protection, d’épargne et d’investissement.
- Annonce relative à la **distribution par AAM de l’IREIT² de BGO**, un produit conçu pour répondre aux besoins des Clients fortunés.

Assumer notre responsabilité de créer un avenir durable et plus radieux

- Annonce de notre **deuxième émission d’obligations durables**, représentant 500 millions de dollars³.
- Investissement dans des actifs qui offrent un rendement stable et intéressant tout en ayant une incidence positive sur l’environnement. Par exemple, **InfraRed a investi dans JOLT⁴**, une société du secteur de la mobilité électrique axée sur l’infrastructure de recharge rapide pour véhicules électriques qui contribue à bâtir un avenir à faible émission de carbone.

Maintenir notre réputation d’employeur offrant un milieu de travail où règne une culture d’autonomie et d’inclusion

- La Sun Life figure pour la 18^e fois parmi les **50 meilleures entreprises citoyennes du Canada selon Corporate Knights**.



Manjit Singh

Vice-président général et
premier directeur financier

Résultats du T2 2023

Rentabilité (en millions de \$)	T2 2023	T2 2022	Variation
Gestion de patrimoine et d'actifs	419	420	(0) %
Santé et protection collective	360	238	+51 %
Protection individuelle	265	215	+23 %
Charges de l'Organisation internationale et autres	(124)	(65)	(91) %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	920	808	+14 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	660	930	(29) %

Croissance	T2 2023	T2 2022	Variation
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ¹ (en milliards de \$)	(3,5)	0,8	(4,3) G
Actif géré total ¹ (en milliards de \$)	1 367	1 257	+9 %
Souscriptions de produits collectifs ¹ (en millions de \$)	656	320	+105 %
Souscriptions de produits individuels ¹ (en millions de \$)	604	416	+45 %
MSC liée aux affaires nouvelles ² (en millions de \$)	270	189	+43 %

Solidité financière	T2 2023	T1 2023	Variation
Ratio du TSAV de la FSL inc. ³ (%)	148	148	-
Ratio du TSAV de la Sun Life du Canada ^{3,4} (%)	139	144	(5) p. p.
Ratio de levier financier ¹ (%)	23,3	23,2	+0,1 p. p.
Valeur comptable par action (\$)	34,86	35,34	(1) %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023. Notes 2 à 6 : voir la diapositive 21.

Points saillants des résultats

Bénéfice reflétant nos solides données fondamentales et nos activités diversifiées

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** : augmentation des produits tirés des placements découlant de la croissance des volumes et de l'augmentation des rendements, en grande partie contrebalancée par la baisse du bénéfice tiré des honoraires à la MFS.
- **Santé et protection collective** : Bonne croissance des primes, contribution de DentaQuest et amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité.
- **Protection individuelle** : Croissance accrue des primes et résultats favorables, partiellement contrebalancés par la vente de la Sun Life R.-U.⁵
- **Charges de l'organisation internationale et autres** : Résultats reflétant la hausse des coûts liés à la rémunération incitative et au financement par emprunt.
- Hausse du bénéfice relatif au surplus reflétant l'augmentation des profits réalisés et du rendement des actifs.

Hausse de 9 \$ de l'actif géré total¹ reflétant la croissance du marché, partiellement contrebalancée par les sorties nettes

Fortes souscriptions à des produits collectifs et individuels au Canada, aux États-Unis et en Asie

- Souscriptions de produits collectifs en hausse de 105 % d'un exercice à l'autre en raison des ventes de garanties de frais dentaires et d'assurance collective aux États-Unis et des ventes de produits collectifs au Canada.
- Souscriptions de produits individuels en hausse de 45 % d'un exercice à l'autre grâce aux ventes solides d'assurance avec participation au Canada et de la forte croissance des ventes à Hong Kong, en Chine et en Inde.

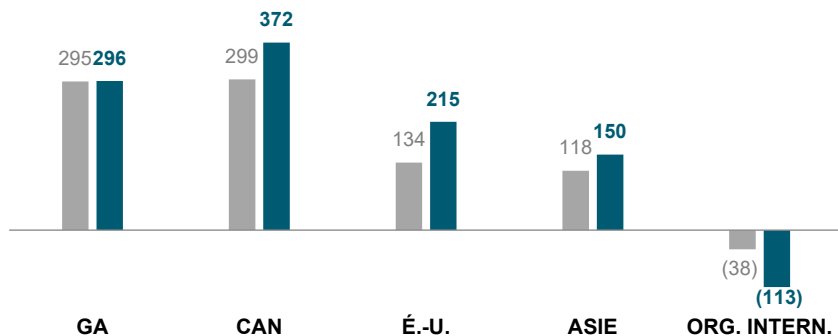
Situation solide sur le plan du capital

- Ratio du TSAV de 148 % pour la FSL; faible ratio de levier financier de 23,3 %
- Liquidités de 2 milliards de dollars dans la société de portefeuille^{1,6}

Résultats du T2 2023

Bénéfice net sous-jacent¹ (en millions de \$)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net sous-jacent de **27 M\$**²



■ T2 2022 ■ T2 2023

Croissance d'un exercice à l'autre³

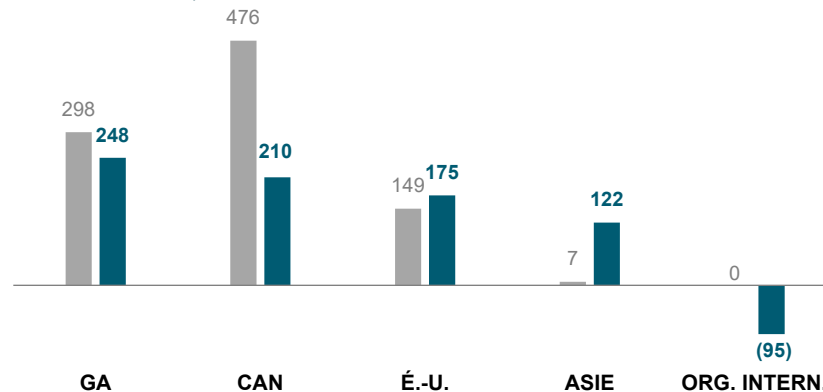
+0 %	+24 %	+60 %	+27 %	(17) %	(56) %	+17 %	n. s.
------	-------	-------	-------	--------	--------	-------	-------

Croissance d'un exercice à l'autre – taux de change constant^{2,3}

(4) %	+24 %	+52 %	+25 %	(21) %	(56) %	+11 %	n. s.
-------	-------	-------	-------	--------	--------	-------	-------

Bénéfice net déclaré (en millions de \$)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré de **25 M\$**²



¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

² Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change.

³ Se reporter à l'intitulé « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » à la diapositive 2.

MFS : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T2 2023	T2 2022	Variation
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	187	197	(5) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	187	228	(18) %
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1,2} (%)	37	36	+1 p. p.

Croissance	T2 2023	T2 2022	Variation
Flux nets totaux ¹ (en milliards de dollars)	(4,0)	(5,5)	+1,5 G
Flux nets – Clients institutionnels ¹ (en milliards de \$)	(2,3)	1,3	(3,6) G
Flux nets – particuliers ¹ (en milliards de \$)	(1,7)	(6,7)	+5,1 G
Actif géré total ¹ (en milliards de \$)	589	553	+7 %
Actif géré – Clients institutionnels ¹ (en milliards de \$)	195	182	+8 %
Actif géré – particuliers ¹ (en milliards de \$)	394	371	+6 %
Actif net moyen ¹ (en milliards de \$)	577	592	(3) %

Points saillants du trimestre (\$ US)

- Baisse de 5 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre reflétant la diminution de l'actif net moyen en raison du repli des marchés boursiers, des sorties nettes et des impôts accrus, partiellement compensée par l'augmentation des produits tirés des placements.
 - Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de 37 %, en hausse d'un point d'un exercice à l'autre.
- Baisse de 18 % du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre en raison d'une augmentation de la juste valeur de la rémunération à base d'actions.
- Actif géré final de 589 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 7 % d'un exercice à l'autre et de 3 % par rapport au T1 2023. Cette hausse, qui reflète l'appréciation des marchés, a été partiellement compensée par les sorties nettes.
 - Le taux de rachat demeure supérieur à celui des pairs du secteur.
- Rendement à long terme toujours solide des fonds offerts aux particuliers : sur dix et cinq ans, respectivement, 98 % et 92 % de l'actif s'inscrivant dans ces fonds se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar
- Progrès de l'initiative stratégique pour stimuler les affaires liées aux régimes CD – les souscriptions nettes des régimes CD ont augmenté de 20 % d'un exercice à l'autre.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

² La marge d'exploitation brute avant impôt était de 33 % au deuxième trimestre de 2023 et de 32 % au deuxième trimestre de 2022.

Gestion SLC : Plateforme de premier ordre en expansion pour les actifs alternatifs

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2023	T2 2022	Variation
Bénéfice tiré des honoraires ¹ (en millions de \$)	62	52	+19 %
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires ^{1, 2} (%)	24	23	+1 p. p.
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1, 2} (%)	20	24	(4) p. p.
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	44	45	(2) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	(3)	6	n. s.

Croissance	T2 2023	T2 2022	Variation
Actif géré total ^{1,3} (en milliards de \$)	218	194	+13 %
Flux nets totaux provenant de l'actif géré ¹ (en milliards de \$)	2,0	7,3	(5,2) G
Actif administré ¹ (en milliards de \$)	50	s. o.	-
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	171	150	+14 %
Flux nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	2,0	5,0	(3,0) G
Actif géré ne générant pas encore d'honoraires ¹ (en milliards de \$)	21,2	20,8	+2 %
Mobilisation de capitaux ¹ (en milliards de \$)	2,1	5,7	(3,6) G
Déploiement ¹ (en milliards de \$)	4,7	7,0	(2,2) G

Points saillants du trimestre

- Augmentation du bénéfice tiré des honoraires de 19 % d'un exercice à l'autre grâce à la hausse de l'actif géré, à la mobilisation et au déploiement de capitaux solides sur l'ensemble de la plateforme et à l'acquisition d'AAM.
- Marge sur le bénéfice tiré des honoraires en hausse d'un point d'un exercice à l'autre en raison de la croissance du bénéfice tiré des honoraires.
- Baisse de 2 % du bénéfice net sous-jacent par rapport à l'exercice précédent, car l'augmentation du bénéfice tiré des honoraires et des produits tirés des capitaux de lancement a été compensée par les facteurs non récurrents qui ont été favorables aux résultats du T2 de l'année dernière. Le bénéfice net déclaré comprend les pertes sur les placements immobiliers détenus dans l'excédent.
- L'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires a augmenté de 14 % d'un exercice à l'autre sous l'effet du déploiement de capitaux continu et de l'appréciation des marchés.
- Actif géré ne générant pas encore d'honoraires pouvant donner lieu à un produit tiré des honoraires annualisé de plus de 180 M\$, une fois investi⁴
- Mobilisation de capitaux résiliente de 2,1 milliards de dollars.
- Annonce du lancement de l'IREIT de BGO⁵, une fiducie de placement immobilier non cotée en Bourse dont la distribution aux investisseurs fortunés sera assurée par AAM.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

⁴ Cet énoncé est de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 20.

Notes 2, 3 et 5 : voir la diapositive 21.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2023	T2 2022	Variation
Gestion de patrimoine et d'actifs (en millions de \$)	110	110	0 %
Santé et protection collective (en millions de \$)	160	112	+43 %
Protection individuelle (en millions de \$)	102	77	+32 %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	372	299	+24 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	210	476	(56) %
RCP sous-jacent ¹ (%)	23,5	19,2	+4,3 p. p.
RCP déclaré ¹ (%)	13,2	30,6	(17,4) p. p.

Croissance	T2 2023	T2 2022	Variation
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ¹ (en millions de \$)	(355)	357	n. s.
Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs ¹ (en milliards de \$)	159	146	+9 %
Souscriptions – santé et protection collective ¹ (en millions de \$)	153	92	+66 %
Primes nettes – santé et protection collective ¹ (en milliards de \$)	1.6	1.6	+1 %
Produits tirés des honoraires – santé et protection collective ¹ (en millions de \$)	100	77	+30 %
Souscriptions – protection individuelle ¹ (en millions de \$)	154	126	+22 %

Points saillants du trimestre

- Hausse de 24 % du bénéfice net sous-jacent reflétant les résultats solides des affaires collectives et individuelles ainsi qu'un bénéfice résilient enregistré au titre de la gestion de patrimoine et d'actifs.
- **Gestion de patrimoine et d'actifs** : bénéfice stable par rapport à l'exercice précédent, car la hausse des produits tirés des placements a été compensée par l'augmentation des charges.
- **Santé et protection collective** : bénéfice reflétant l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité (hausse des marges, baisse du nombre de demandes de règlement et diminution de la durée des règlements), ainsi que les ventes solides de la Sun Life Santé.
 - Produits tirés des honoraires solides reflétant l'augmentation du nombre de participants.
- **Protection individuelle** : bénéfice stimulé par l'amélioration des résultats pour l'assurance et la hausse des résultats nets tirés des placements.
 - Souscriptions de produits individuels en hausse en raison d'une forte demande pour les produits avec participation.
- Hausse du bénéfice relatif au surplus d'un exercice à l'Autre en raison de l'augmentation des profits réalisés tirés des placements et des produits d'intérêt nets découlant de la hausse des taux.
- Diminution du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre compte tenu de l'incidence des marchés, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et du rendement des marchés immobiliers.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T2 2023	T2 2022	Variation
Santé et protection collective (en millions de \$)	149	103	+45 %
Protection individuelle (en millions de \$)	11	(1)	n. s.
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	160	102	+57 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	133	113	+18 %
RCP sous-jacent ¹ (%)	13,8	11,2	+2,6 p. p.
RCP déclaré ¹ (%)	11,4	12,4	(1,0) p. p.

Croissance	T2 2023	T2 2022	Variation
Ventes d'assurance collective ^{1,2} (en millions de \$)	47	54	(13) %
Souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes ¹ (en millions de \$)	130	95	+37 %
Souscriptions de garanties Frais dentaires ^{1,2} (en millions de \$)	183	19	n. s.
Primes nettes ¹ – GC et garanties Frais dentaires (en milliards de \$)	2,0	1,4	+43 %
Produits tirés des honoraires – GC et garanties Frais dentaires (en millions de \$)	80	39	+105 %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023. Notes 2 et 3 : voir la diapositive 21.

Points saillants du trimestre (\$ US)

- Hausse de 57 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre grâce aux solides résultats des affaires collectives.
- **Santé et protection collective** : hausse de 45 % du bénéfice d'un exercice à l'autre, reflétant la forte croissance des primes, l'apport de DentaQuest durant tout le trimestre, les résultats favorables et l'augmentation des résultats nets tirés des placements.
 - Hausse des produits tirés des primes nettes et des produits tirés des honoraires alimentée par l'acquisition de DentaQuest ainsi que par la forte croissance des affaires.
 - Premier trimestre où des résultats neutres sont enregistrés au chapitre de la mortalité depuis le début de la pandémie de COVID-19. Les résultats au chapitre de la morbidité dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes sont toujours favorables, mais dans une moindre mesure.
 - DentaQuest conserve son élan solide grâce à la conclusion de la plus importante souscription avec le régime Medicare Advantage dans l'histoire. Cela a amené les souscriptions de garanties de frais dentaires à près de 580 M\$ depuis l'acquisition de DentaQuest le 1^{er} juin 2022.
- **Protection individuelle** : Résultats reflétant l'inclusion des activités de rente à constitution immédiate de la Sun Life R.-U.³ et les résultats favorables au chapitre de l'assurance.
- Bénéfice relatif au surplus en hausse d'un exercice à l'autre, reflétant l'augmentation des profits réalisés tirés des placements et des produits tirés de la hausse du rendement des actifs.
- Le bénéfice net déclaré de 133 millions de dollars comprend l'incidence des marchés et les coûts d'intégration de DentaQuest.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2023	T2 2022	Variation	Taux de change constant ¹
Gestion de patrimoine et d'actifs (en millions de \$)	13	15	(13) %	(15) %
Protection individuelle (en millions de \$)	144	106	+36 %	+33 %
Charges du bureau régional et autres (en millions de \$)	(7)	(3)	(133) %	(151) %
Bénéfice net sous-jacent ² (en millions de \$)	150	118	+27 %	+25 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	122	7	n. s.	n. s.
RCP sous-jacent ² (%)	10,9	10,2	+0,7 p. p.	s. o.
RCP déclaré ² (%)	9,0	0,5	+8,5 p. p.	s. o.

Croissance	T2 2023	T2 2022	Variation	Taux de change constant ¹
Flux nets de gestion de patrimoine et d'actifs ² (en millions de \$)	199	173	+15 %	+4 %
Actif géré – gestion de patrimoine et d'actifs ² (en milliards de \$)	35,5	34,6	+3 %	+1 %
Souscription de produits individuels ² (en millions de \$)	450	290	+55 %	+51 %
Produits totaux pondérés tirés des primes ² (en milliards de \$)	1,4	1,1	+27 %	+25 %
MSC liée aux affaires nouvelles ³ (en millions de \$)	118 ³	70	+69 %	+64 %

Points saillants du trimestre (taux de change constant¹ [%])

- Hausse de 25 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre grâce à la protection individuelle.
- **Protection individuelle** : augmentation du bénéfice grâce à la hausse des primes, reflétant l'essor favorable des souscriptions au cours du dernier exercice ainsi que les comportements favorables des titulaires de contrat et les bons résultats au chapitre des charges dans les coentreprises.
- Souscriptions de produits individuels en hausse de 51 % d'un exercice à l'autre, en raison des ventes solides à Hong Kong, en Chine et en Inde.
- MSC liée aux affaires nouvelles en hausse de 64 % d'un exercice à l'autre grâce à l'augmentation des ventes et de la rentabilité des activités à Hong Kong et auprès de la clientèle fortunée.
- Hausse de 25 % des produits totaux pondérés tirés des primes d'un exercice à l'autre, reflétant la croissance à l'échelle des marchés.
- **Gestion de patrimoine et d'actifs** : baisse de 15 % du bénéfice d'un exercice à l'autre, en raison de la baisse du bénéfice tiré des honoraires découlant de la diminution de l'actif géré aux Philippines et du repli des marchés des actions à Hong Kong.
- Le bénéfice net déclaré de 122 M\$ comprend l'incidence défavorable des marchés.

¹ Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

² Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

³ La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscription au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises).



Annexe

Composantes du bénéfice

Composantes du bénéfice ¹ en millions de dollars, avant impôt	Déclaré ¹		Sous-jacent ¹	
	T2 2023	T2 2022	T2 203	T2 2022
Dégagement de l'ajustement au titre du risque	103	95	103	95
Marge sur services contractuels comptabilisée pour services fournis	192	175	192	175
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance à court terme	367	270	367	270
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance	662	540	662	540
Incidence des nouvelles affaires d'assurance	(12)	(16)	(12)	(16)
Profits (pertes) liés aux résultats et autres	115	12	144	12
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (non financières)	(7)	6	-	-
Résultat net total des activités d'assurance	758	542	794	536
Bénéfices liés aux placements attendus	221	159	221	159
Incidence des marchés	(258)	298	-	-
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	(4)	9	(4)	9
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (financières)	18	(36)	-	-
Bénéfice relatif au surplus	165	135	165	135
Coentreprises et autres	23	119	48	19
Résultat net total des activités de placement	165	684	430	322
Autres produits tirés des honoraires ²	84	95	80	95
Autres charges ³	(526)	(425)	(516)	(333)
Gestion d'actifs²	327	389	403	388
Bénéfice avant impôt	808	1 285	1 191	1 008
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(119)	(333)	(235)	(174)
Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle ⁴	(29)	(22)	(36)	(26)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	660	930	920	808

Points saillants des composantes du bénéfice au T2 2023

Résultat net total des activités d'assurance :

- **Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance** : reflète la croissance des activités à l'échelle des marchés et l'apport de DentaQuest durant tout le trimestre.

Résultat net total des activités de placement :

- **Bénéfices liés aux placements attendus** : comprend la hausse des produits tirés des écarts et de l'apport des placements.
- **Bénéfice relatif au surplus** : reflète les profits réalisés et l'augmentation des produits d'intérêts nets découlant de la hausse des taux.

Résultats :

- **Résultats enregistrés au chapitre de l'assurance** : comprend les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité en Asie et au Canada.
- **Incidence des marchés** : reflète le rendement moins élevé que prévu des placements immobiliers et l'incidence des taux d'intérêt. L'incidence des taux d'intérêt est principalement attribuable aux variations non parallèles de la courbe de rendement durant le trimestre.

Autres charges : reflète les coûts accrus de la rémunération incitative et du financement par emprunt, ainsi que l'acquisition de DentaQuest.

Gains/(pertes) actuariels – composante des bénéfiques¹ : précisions²

en millions de dollars	Avant impôt		Après impôt	
	T2 2023	T2 2022	T2 2023	T2 2022
Incidence nette des marchés des actions ²	(13)	(134)	(13)	(100)
Incidence nette des taux d'intérêt ^{2, 3}	(152)	346	(99)	156
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement ^{2, 3}	(133)	70	(108)	62
Incidence des marchés²	(298)	282	(220)	118
Mortalité	20	(6)	19	(3)
Morbidité	125	46	93	36
Comportements des titulaires de contrat	(2)	(8)	(2)	(8)
Charges	(8)	(5)	(7)	(6)
Résultats enregistrés au chapitre de l'assurance, à l'exclusion des éléments sous Autres	135	27	103	19
Résultats enregistrés au chapitre du crédit (placements)	(4)	9	(3)	5
Autres résultats ⁴	14	(21)	9	(13)
Profits/(pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance et de placement	(153)	297	(111)	129

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

² Les résultats retraités de 2022 en vertu des nouvelles normes pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre profil de risque de marché. Se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » du présent document.

³ Comprend l'incidence des marchés à Gestion SLC, qui est prise en compte à la ligne Gestion d'actifs de la diapositive 15. Avant impôt : Au T2 2023, l'incidence de (38) M\$ relative aux variations de la juste valeur des immeubles de placement et l'incidence de (2) M\$ relative aux taux d'intérêt sont exclues. Après impôt : Au T2 2023, l'incidence de (30) M\$ relative aux variations de la juste valeur des immeubles de placement et l'incidence de (1) M\$ relative aux taux d'intérêt sont exclues.

⁴ Les autres résultats comprennent les résultats des activités d'assurance et de placement.

Analyse de la variation de la marge sur services contractuels

en millions de dollars, avant impôt	T2 2023	T2 2022
Marge sur services contractuels (MSC) au début de la période	11 243	9 881
Incidence des nouvelles affaires d'assurance ¹	270	189
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés ^{2,3}	131	75
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance ³	21	28
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus	(220)	(217)
Variation interne de la MSC³	202	75
Incidence des marchés et autres ³	(80)	(95)
Incidence de la variation des hypothèses ³	284	2
Incidence du change	(129)	41
Cession	(262)	-
Variation totale de la MSC	15	23
MSC à la fin de la période	11 258	9 904

Points saillants de la marge sur services contractuels

- **Le total de la MSC** s'établissait à 11,3 milliards de dollars à la fin du T2 2023, ce qui représente une hausse de 14 % d'un exercice à l'autre. Environ 6 % de cette hausse est attribuable à la croissance interne de la MSC reflétant la forte croissance des ventes, et environ 8 % de cette hausse est attribuable à une croissance externe découlant principalement de mesures de la direction.
- **MSC liée aux affaires nouvelles** de 270 millions de dollars, en hausse de 43 % d'un trimestre à l'autre grâce à la croissance des ventes et à la composition favorable des produits à Hong Kong ainsi que dans le marché de la clientèle fortunée en Asie.
- **MSC comptabilisée à l'égard des services rendus** : représentait environ 8 % du total de la MSC dans les douze derniers mois.

¹ Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

² Les variations prévues des rendements des actifs et des taux arrêtés reflètent principalement i) les rendements prévus des actifs soutenant les contrats évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV) et ii) la hausse des taux arrêtés moyens au fil du temps sur les affaires en vigueur et les affaires nouvelles ajoutées à des taux plus élevés. Les taux arrêtés s'entendent de la structure d'échéance liée aux taux d'actualisation arrêtés, établie au moment où le contrat d'assurance a été vendu ou au moment de la transition à IFRS 17. Les contrats évalués au moyen de la MHV comprennent l'assurance-vie avec participation, les fonds distincts et l'assurance-vie universelle à capital variable.

³ Certaines mesures de l'analyse de la variation de la MSC sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2023.

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

en millions de dollars, avant impôt

	T2 2023	T2 2022
Produits tirés des placements de base	150	126
Profits/(pertes) réalisés sur placements	20	(3)
Autres ¹	(5)	12
Bénéfice relatif au surplus	165	135
Intérêt sur la dette	(83)	(60)
Bénéfice relatif au surplus net du coût afférent à la dette	82	75

¹ Comprend des différences dans le moment à l'égard des dérivés, de la monnaie et d'autres éléments.

Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », de notre rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2023 (« rapport de gestion du T2 2023 ») et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, nous avons précisé la définition du bénéfice net sous-jacent comme suit et avons mis à jour les chiffres correspondants des périodes précédentes afin de refléter ces changements : i) l'incidence des marchés a été mise à jour afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9; ii) l'ajustement lié à la participation de la direction dans les actions de la MFS a été mis à jour afin de mieux refléter la participation de la Sun Life dans le résultat de la MFS; et iii) la suppression de l'amortissement des immobilisations incorporelles en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré : l'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché, les modifications des hypothèses et mesures de la direction, et les autres ajustements (participation de la direction dans les actions de la MFS, acquisitions, intégrations et restructurations, amortissement des immobilisations incorporelles et autres charges). D'autres renseignements sur ces ajustements sont fournis à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion du T2 2023.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que nous utilisons comprennent la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis, l'actif géré, l'actif administré, l'actif géré ne générant pas encore d'honoraires, la mobilisation de capitaux, la trésorerie et les autres actifs liquides, les mesures fondées sur l'écart de change, la variation interne de la MSC, la variation prévue attribuable au rendement de l'actif et aux taux garantis, l'incidence des marchés et autres, les gains et les pertes actuariels, l'incidence des modifications des hypothèses, les sensibilités au marché de la marge sur services contractuels, le déploiement de capitaux, les composantes des bénéfices, le bénéfice relatif à l'excédent, les éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent, l'actif géré générant des honoraires, le bénéfice tiré des honoraires, le ratio de levier financier, l'incidence du change, les sensibilités du marché relatives au TSAV, la marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires, la marge d'exploitation nette avant impôt, le rendement des capitaux propres, les ventes et les flux, l'actif géré de tiers, les produits totaux pondérés tirés des primes, le ratio de distribution sous-jacent et le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent.

Énoncés prospectifs

La Compagnie présente à l'occasion, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; (ii) les énoncés se rapportant à l'utilisation du produit de notre placement d'obligations durables; (iii) les énoncés se rapportant à notre potentielle offre publique de rachat dans le cours normal des activités; (iv) les énoncés se rapportant à notre intention d'acquiescer Dialogue; (v) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; (vi) les énoncés se rapportant à nos cibles et à nos engagements; (vi) les énoncés présentés dans notre rapport de gestion du T2 2023 à la rubrique I, « Gestion du risque – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt »; (viii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et (ix) les énoncés qui renforcent des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, parmi d'autres facteurs, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et I, « Gestion du risque » du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2022 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; **les risques d'assurance** – les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiale; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** – les changements de normes comptables dans les territoires au sein desquels nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos contreparties; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Diapositive 4

² La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV ») de la FSL inc.; nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

⁴ La composition des activités est fondée sur le bénéfice net sous-jacent, excluant les charges de l'Organisation internationale et autres. « Gestion de patrimoine et d'actifs » comprend : la MFS Investment Management, Gestion SLC, la gestion de patrimoine de l'individuelle au Canada, les Régimes collectifs de retraite et la gestion de patrimoine et d'actifs en Asie. « Santé et protection collective » comprend : la Sun Life Santé au Canada, les Garanties collectives (avantages sociaux, santé et solutions de gestion des risques) aux États-Unis et les garanties Frais dentaires aux États-Unis. « Protection individuelle » comprend : les produits individuels d'assurance au Canada, les produits de Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis et les produits de protection individuelle en Asie.

Diapositive 5

² Industrial Real Estate Income Trust de BGO.

³ Débitement non garanties subordonnées à taux variable différé de 5,50 % de série 2023-1 arrivant à échéance en 2035. La Sun Life a l'intention d'utiliser un montant égal au produit net du placement pour financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs admissibles, selon leur définition au sein de notre cadre d'obligations durables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 20.

⁴ JOLT Energy (« JOLT ») est une société d'exploitation de bornes de recharge pionnière et internationale. Les bornes de recharge de véhicules électriques intelligentes de JOLT permettent un chargement ultrarapide en région urbaine dense.

Diapositive 7

² Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Ratios du TSAV de la Financière Sun Life inc. et de la Sun Life Canada, compagnie d'assurance-vie. Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

⁴ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁵ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc (la « vente de la Sun Life R.-U. »).

⁶ Trésorerie et autres actifs liquides détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Diapositive 10

² Sur les 12 derniers mois.

³ L'actif géré total y compris le fonds général était de 361 milliards de dollars.

⁵ Industrial Real Estate Income Trust, Inc. de BGO

Diapositive 12

² Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2022, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la division des garanties de frais dentaires, qui représente nos activités existantes d'assurance frais dentaires et d'assurance frais d'optique au sein des Garanties collectives, conjointement avec DentaQuest Group, Inc.

³ Le 3 avril 2023, nous avons conclu la vente de la SLF of Canada UK Limited à Phoenix Group Holdings plc. En vertu de l'entente, nous conserverons notre participation économique dans les activités de rentes à constitution immédiate par l'entremise d'un traité de réassurance qui, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, est comptabilisé dans la Gestion des affaires en vigueur au sein du secteur États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2023.

Diapositive 15

¹ Les composantes du bénéfice sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter au rapprochement du bénéfice net total inscrit dans l'état du résultat net et de l'analyse des composantes du bénéfice à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », 1. Point de vue des actionnaires ordinaires sur le bénéfice net déclaré. Pour plus de renseignements sur les composantes du bénéfice, voir aussi la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », 3. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS, sous le titre « Composantes du bénéfice » du rapport de gestion du T2 2023 de la Compagnie.

² Les composantes du bénéfice présentent certains montants sur une base nette afin de refléter l'incidence économique selon l'évaluation faite par la direction. Ces montants seraient autrement présentés à des postes distincts de l'état du résultat net en vertu des normes IFRS, notamment : i) les résultats du secteur opérationnel Gestion d'actifs aux postes Produits tirés des honoraires, Résultat net des activités de placement et Autres charges; ii) le bénéfice des activités fondées sur des honoraires avec les charges connexes et iii) Autres éléments de compensation.

³ Autres charges : exclut les Autres ajustements non sous-jacents, y compris la Participation de la direction dans les actions de la MFS, les Acquisitions, intégrations et restructurations et l'Amortissement des immobilisations incorporelles. Certains Autres ajustements – autres peuvent aussi être exclus des Autres charges. De plus, cette mesure exclut les charges connexes liées à Autres produits tirés des honoraires et à Gestion d'actifs – sous-jacent pour aider à la compréhension de la rentabilité des produits tirés des honoraires et des secteurs de la gestion d'actifs.

⁴ Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres; et participations ne donnant pas le contrôle (Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle).